

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	G M C	Suburban / modèle TK 10906 (8 places)	CN 0348 05
Constructeur	G M C TRUCK & COACH DIVISION of G M C, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Suburban TK 10906" et CE 0348 05" devant le No du châssis "TK L 16,."		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, sur l'avant		
N° du châssis	sous le capot, à droite, en haut sur le longeron (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	" 57 " sur face avant, à gauche sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	TK L 168 ^F 507 091	Signes fixes dans code du type	TK 10 906 / TK L 16,.

Chassis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues : 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique + boîte complémentaire route / terrain
Nombre de vitesses	3 x 2 Entraînement toutes roues, constant
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur AV = soupape de dosage
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie	limousine (combi)
Nombre de portes	4 Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c Rétroviseur à gauche + à droite
Cale	- Attelage -
Antivol	verrouillage de la direction

Nombre de places	8 av. 2 centre 3 ar. 3
Dimensions	int. ext.
Longueur	2450 5610 Empattements 3289
Largeur	1600 2040
Hauteur	950 1870 Voie +) av. 1708 ar. 1618
Porte à faux	lat. 886 Voies av. - ar. -
	av. 1135 1435 Braquage g 13400 d 13400

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-350 4bbl(L)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	8
Refrigidés.	101,60	Course	88,39
Alésage	5730	CV-impôt	29,18
Cylindrée	121 kW	à U/min	3800
Puissance en CV	(165 SAE net)		
Bruit à proximité	86,5 dB(A)	à U/min	2850 (*)
Silencieux	1 = 540 x 240 x 135 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,6 à 660 t/min		**)
Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1180	1140	2320
Charge utile	66	588	654
Poids total	1246	1728	2974
Garantie fabr.	1633	1728	3311
Dimens. pneus	LR 78 - 15C	LR 78 - 15C	(Variantes +)
Pty / bar	R / 2,0	R / 2,5	voir
Charge	1660	1900	remarques)
pour V max	varie selon la	marque, minimum	138 km/h
Jantes	6 JJ x 15		
Garantie poids remorquable avec frein			5507
Garantie poids remorquable sans frein			-
Garantie poids de l'ensemble			-
Poids remorquable testé			5507
Vitesse maximale selon le constructeur			138 km/h
Vitesse maximale testée			- km/h
Charge garantie sur le toit			136 kg

Equipement	§)	
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	GUIDE 1T SAS STIAR P1 73	
Feux stop	GUIDE 1T SAS STIAR P1 73	
Clignoteurs	av 1 (E)	SAE AP2 JTA ar voir feux rouges
Catadioptres	av	SAE A68 ou 77 DOT
Feux de gabarit	av	voir feux rouges
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ dans pare-chocs	
Essuie-glace	2 balais avec/SENS lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	G M C	Suburban	
Homologation			
N°	CH	0348 05	
Carrosserie	limousine		
Places	total	8	avant 2
Poids à vide	2320	Carburant	B
Charge utile	654	CV-impôt	29,18
Poids total	2974	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 3,73 = 75,5 dB/A.
- ** Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve sous le capot, à droite, sur l'auvent.
- + Variante de pneus : L 78 - 15 D 8 PR AV 1660 (2,0) AR 1900 (2,5) V-max. varie selon la marque, minimum 138 km/h.
Variante de jantes : 8 JJ x 15 voies AV 1741 mm AR 1651 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite vers la gauche, jusqu'à 45°; la sonde de mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg;
- 103 - ne peut être utilisé que pour le transport de charges basses.